

# Les Infos de Base

mercredi 18 mars 2009  
volume 12, numéro 11  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Liste des modifications  
apportées à l'*Infobase  
Lois du Québec*

### 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications  
apportées à l'*Infobase  
Lois du Canada*

### 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 11 du 18 mars 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 mars 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 11 du 18 mars 2009, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 10 du 14 mars 2009.

Tous les règlements sous R-6.01 qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète publiée dans le Tableau des modifications et Index sommaire du 1<sup>er</sup> septembre 2008.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 2 avril 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 10 du 11 mars 2009, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 9 du 7 mars 2009.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2009.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 24 juillet 2008 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 6 du 18 mars 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 mars 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 6 du 18 mars 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 mars 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 5 mars 2009.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 5 mars 2009.

Dans son édition de février, le *Dictionnaire du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 332 termes ou mots de renvoi pertinents.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels*, [R.R.Q., c. **A-2.1**, r. 1.1], aa. 3, 5.2, 6-10.1, ann. I, II.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 275.

*Tarif des droits relatifs à la publicité foncière*, [R.R.Q., c. **B-9**, r. 1], aa. 2-6, 8-10, 12, 14-17.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 277, aa. 1-13.

*Règlement sur la formation continue des membres de l'Ordre des audioprothésistes du Québec*, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 13-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 6324], nouveau.

*Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 26-02-09, (2009) 141 G.O. 2, 809], nouveau.

*Règlement sur les droits à verser en vertu de l'article 106.6 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 17], a. 2.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 271.

*Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune*, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 32], aa. 4.2, 4.3, 6-7, 11.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 272.

*Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse à la sauvagine*, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 77], a. 15.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 273.

*Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche*, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 78], aa. 19, 20, ann. II, III.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 273.

*Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de pêche au saumon*, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 79], a. 15.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 273.

*Règlement d'application de la Loi sur les coopératives*, [R.R.Q., c. **C-67.2**, r. 1.1], aa. 18, 19.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 251.

*Règlement sur les permis d'exploitation d'usines de transformation du bois*, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 8], a. 4.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 46.

*Règlement sur les bingos*, [R.R.Q., c. **L-6**, r. 2.02.1], aa. 10-14, 16, 17.

*Avis d'indexation des frais et droits payables*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 212.

*Règlement sur les droits et frais payables pour les licences, l'immatriculation et les autorisations relatives aux loteries vidéo*, [R.R.Q., c. L-6, r. 5.04], aa. 1-4.

*Avis d'indexation des frais et droits payables*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 213.

*Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure*, [R.R.Q., c. **M-13.1**, r. 2], aa. 1, 2, 7, 8, 33, 34, 39, 45, 49, 50, 53, 54, 57, 128-130.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 187.

*Règlement sur les droits et les frais payables en vertu de la Loi sur les permis d'alcool*, [R.R.Q., c. **P-9.1**, r. 5.01], aa. 1, 2, 4, 6.

*Avis d'indexation des droits payables*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 213.

*Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques*, [R.R.Q., c. P-9.1, r. 7.1], a. 18.

*Avis d'indexation des prix minimums de la bière*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 211.

*Règlement sur un bloc de 250 MW d'énergie éolienne issu de projets autochtones*, [R.R.Q., c. **R-6.01**, D. 1043-2008 du 29-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5865], a. 2.

*Règlement modifiant le Règlement sur un bloc de 250 MW d'énergie éolienne issu de projets autochtones*, D. 180-2009 du 04-03-09, (2009) 141 G.O. 2, 808, a. 1.

*Règlement sur un bloc de 250 MW*

*d'énergie éolienne issu de projets communautaires*, [R.R.Q., c. R-6.01, D. 1045-2008 du 29-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5866], a. 2.

*Règlement modifiant le Règlement sur un bloc de 250 MW d'énergie éolienne issu de projets communautaires*, D. 179-2009 du 04-03-09, (2009) 141 G.O. 2, 807, a. 1.

*Règlement sur les critères de fixation de loyer*, [R.R.Q., c. **R-8.1**, r. 1.01], a. 3.1.

*Pourcentages applicables aux critères de fixation en 2009*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 210.

*Règlement sur le domaine hydrique de l'État*, [R.R.Q., c. **R-13**, r. 1.1], aa. 7, 12, 17, 23, 24, 28, 35, ann. I.

*Avis d'indexation*, Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1044.

*Règlement sur les régimes complémentaires de retraite*, [R.R.Q., c. **R-15.1**, r. 1], a. 67.4.

*Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi*, L.Q. 2009, c. 1, a. 5.

*Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, [R.R.Q., c. **S-4.1.1**, r. 2], aa. 13, 15.

*Avis d'indexation*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 271.

*Règlement sur les droits et frais exigibles en vertu de la Loi sur la Société des alcools du Québec*, [R.R.Q., c. **S-13**, r. 2.2], a. 1.

*Avis d'indexation des droits payables*, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 212.

*Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac*, [R.R.Q., c. **T-12**, r. 3.3], a. 37.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac*, D. 219-2009 du 12-03-09, (2009) 141 G.O. 2, 767A, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi sur les poids et mesures*, L.R.C. 1985, ch. **W-6**, ann. IV.

*Décret modifiant l'annexe IV de la Loi sur les poids et mesures*, DORS/2009-80 du 26-02-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 381, aa. 1-5.

*Loi sur les espèces en péril*, L.C. **2002**, **ch. 29**, ann. 1.

*Décret modifiant l'annexe I de la Loi sur les espèces en péril*, DORS/2009-86 du 05-03-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 403, aa. 1-33.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur l'Inspection de l'électricité et du gaz*, L.R.C. 1985, ch. **E-4**.

*Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz*, DORS/86-131, aa. 3, 8, 11, 24 (F), 29 (A), 31, 46, 47.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz*, DORS/2009-76 du 26-02-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 365, aa. 1-8.

*Loi sur les Offices des produits agricoles*, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

*Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement*, DORS/86-8, ann. 1, 2.

*Règlement modifiant le Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement*, DORS/2009-81 du 27-02-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 384, aa. 1, 2.

*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada*, DORS/2000-92, a. 2.

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada*, DORS/2009-72 du 24-02-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 354, a. 1.

*Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets*, DORS/2002-36, annexe.

*Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets*, DORS/2009-73 du 25-02-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 356, a. 1.

*Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. **F-11**.

*Décret de remise visant Wendy Drever*,

TR/2009-17 du 18-03-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 445, nouveau.

*Décret de remise concernant les Filles de la Sagesse d'Ontario*, TR/2009-18 du 18-03-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 446, nouveau.

*Décret de remise concernant la Maison Accueil-Sagesse*, TR/2009-19 du 18-03-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 447, nouveau.

*Décret de remise visant les pêcheurs*, TR/2009-21 du 18-03-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 451, nouveau.

*Loi sur les pêches*, L.R.C. 1985, ch. **F-14**.

*Règlement de pêche des Territoires du Nord-Ouest*, C.R.C., ch. 847, aa. 5, ann. VII.

*Règlement modifiant le Règlement de pêche des Territoires du Nord-Ouest*, DORS/2009-83 du 05-03-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 392, aa. 1-3.

*Code canadien du travail*, L.R.C. 1985, ch. **L-2**.

*Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*, DORS/86-304, aa. 14.40, 19.1, 19.5, 19.8 et l'intertitre qui le précède.

*Règlement modifiant le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*, DORS/2009-84 du 05-03-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 396, aa. 1-4.

*Loi sur le Pilotage*, L.R.C. 1985, ch. **P-14**.

*Règlement de l'Administration de pilotage de l'Atlantique*, C.R.C., ch. 1264, aa. 3 (A), 4.1-4.3, 14 (F), 18 (F), annexe.

*Règlement modifiant le Règlement de l'Administration de pilotage de l'Atlantique*, DORS/2009-78 du 26-02-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 372, aa. 1-5.

*Loi sur la sécurité automobile*, L.C. **1993**, **ch. 16**.

*Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles*, C.R.C., ch. 1038, ann. IV.

*Règlement modifiant le Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles (articles 105, 121, 131, 135 et 301)*, DORS/2009-79 du 26-02-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 376, aa. 1-5.

*Loi de 1994 sur la Convention*

*concernant les oiseaux migrateurs*, L.C. **1994**, **ch. 22**.

*Règlement sur les oiseaux migrateurs*, C.R.C., ch. 1035, ann. I.

*Règlement modifiant le Règlement sur les oiseaux migrateurs*, DORS/2009-75 du 26-02-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 360, a. 1.

*Loi sur l'assurance-emploi*, L.C. **1996**, **ch. 23**.

*Règlement sur l'assurance-emploi (pêche)*, DORS/96-445, a. 8.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'assurance-emploi (pêche)*, DORS/2009-87 du 05-03-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 440, a. 1.

*Tarif des douanes*, L.C. **1997**, **ch. 36**.

*Décret de remise concernant T.C.I. Manufacturing Inc.*, DORS/2009-85 du 05-03-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 400, nouveau.

*Loi sur les espèces en péril*, L.C. **2002**, **ch. 29**.

*Décret concernant la Liste des espèces en péril (décision de ne pas inscrire ou renvoi au COSEPAC)*, TR/2009-20 du 18-03-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 448, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.